



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil qui se déroulera dans la salle du conseil communal le

lundi 28 septembre 2026 à 19h30

pour délibérer sur les points suivants :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Appel à projets RENO – Programmation quinquennale 2026 – 2030 - Infrastructures des milieux d'accueil de la petite enfance – Crèche communale « Les P'tites Chouettes » à Masbourg – Candidature
 2. Marchés publics: Rénovation énergétique du hall sportif de NASSOGNE - Lot 2 (HVAC/ Chauffage) - Approbation d'avenant 1
 3. Fabrique d'Eglise de Lesterny – Compte 2025
 4. Communications.
- Interpellation citoyenne : Adoption d'une motion contre les visites domiciliaires et contre les dispositifs analogues du « règlement retour » européen.

HUIS CLOS

5. Demande de mise à la retraite d'un agent communal
6. Demande de mise à la retraite d'un agent communal
7. Demande de mise à la retraite d'un agent communal
8. Activité complémentaire d'un agent communal : autorisation
9. Activité complémentaire d'un agent communal : autorisation
10. Personnel - Enseignement - Délibérations du Collège communal du 24 août 2026 - Ratification
11. Personnel - Enseignement - Délibérations du Collège communal du 31 août 2026 - Ratification

Nassogne, le vendredi 18 septembre 2026.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général

Quentin PAQUET

Le Bourgmestre

Marc QUIRYNEN